

Comment l'Anea réduit les coûts de livraison de ses adhérents

L'association normande des entreprises alimentaires réunit dans une base de données, accessible par Internet, les moyens logistiques disponibles sur la région.

« Plusieurs chefs d'entreprise se plaignaient de la dominance d'un transporteur. D'autres avaient du mal à trouver le bon prestataire, notamment pour livrer des petits volumes au bon moment et au bon endroit. D'où l'idée de construire un système de mutualisation », explique Bertrand Declomesnil, le président de l'association normande des entreprises alimentaires (Anea).

Charte d'utilisation

À l'aide d'un questionnaire, la commission logistique présidée par Jean-Christophe Hascoët, directeur de la supply chain du groupe Mont Blanc, a d'abord fait un état des lieux des moyens de transport utilisés par les adhérents de l'Anea : camions en propriété ou transporteurs sollicités, destinations en France et en Europe, lieux de chargement, types de transport (ambiant, froid positif, froid négatif), capacités d'entreposage, etc. Ces renseignements, fournis par une soixantaine d'entreprises, ont permis à l'Anea de construire une base de données de « mutualisation du savoir » sur un site web : anea-normandie.org. Sur une fiche qui lui est personnelle, chaque entreprise volontaire a mis ses plans de transports pour l'ensemble de ses destinations géographiques. « Ce site, accessible par login et mot de passe, est réservé



MUTUALISATION DU SAVOIR

De gauche à droite : Pascal Jacques, secrétaire général adjoint, Bertrand Declomesnil, président, Jean-Christophe Hascoët, président de la commission logistique de l'Anea et Christiane Audic, secrétaire générale. Le site est réservé aux adhérents qui s'engagent à partager leurs informations logistiques.

aux adhérents qui s'engagent à partager leurs informations logistiques et à les tenir à jour », rappelle Christiane Audic, secrétaire générale de l'association. Cet engagement est officialisé par la signature, entre l'entreprise et l'Anea, d'une charte d'utilisation. Celle-ci garantit notamment la confidentialité des données.

140 transporteurs

L'entrée dans la base se fait par le type de transport souhaité : ambiant, froid positif ou négatif. Il faut ensuite choisir le département ou le pays à livrer. S'affiche alors la liste des entreprises qui livrent déjà cette destination. Un clic sur l'une d'elles permet d'afficher ses coordonnées et celles de

son responsable logistique. Dans un autre cadre, la liste des transporteurs avec lesquels elle travaille s'affiche également. « C'est d'abord un service de mise en relation, souligne Jean-Christophe Hascoët. Les entreprises se contactent pour échanger sur le prestataire choisi, puis négocient les conditions de la mutualisation entre elles et avec le transporteur ».

La base de données compte actuellement 36 entreprises adhérentes et recense plus de 140 transporteurs. « Notre objectif n'est pas de favoriser tel ou tel transporteur, mais bien de réduire les coûts logistiques au sein d'un réseau d'entreprises qui savent se faire confiance », ajoute Christiane Audic. Mis en service il y a un an, l'outil a surtout répondu à des demandes bien ciblées, sur des petits lots et des destinations particulières.

La volonté est maintenant de le faire évoluer avec un nombre plus important d'entreprises et d'ajouter de nouveaux critères de recherche tels que les délais de livraison. Enfin, la commission logistique de l'Anea réfléchit également à une mutualisation des données pour les transports amont.

JEAN-CLAUDE BALLANDONNE

Suivi par un comité de pilotage

❖ **Créée il y a deux ans**, l'association normande des entreprises alimentaires regroupe 150 entreprises de Basse-Normandie. Outre le conseil d'administration et le bureau, l'Anea fonctionne autour de cinq commissions : développement des marchés, emploi-compétences-formation, recherche-développement, développement durable, logistique.

❖ **Le projet de base de données logistique** a été suivi par un comité de pilotage regroupant Sarah Renouf (Florette), Emmanuel Hairy (Tartefrais), Yves Legall (Brocéliande) et le président Jean-Christophe Hascoët. Au niveau national, la commission logistique participe aux travaux de l'Ania et de la Fédération des entreprises et entrepreneurs de France.